

L'an Deux Mille quatorze le vingt-six Avril à treize heures trente, le Conseil Municipal de la commune d'OLLIERGUES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PROVENCHERE Arnaud Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : le 22 Avril 2014

**Présents** : CAUDROY Pascale, DOURILLE Alain, FAYON Hervé, FOUCART Régis, FRONTANE Sylvie,

GARMY Jean-Lou, GOURBEYRE Séverine, GROLET David, GROLLET Marie-Laure, KAUFFELD Monique, LAURADOUR-DUFRAISSE Yvan, PEUDEVIN Mireille, PROVENCHERE Arnaud, RECOQUE Katia.

**Procurations** : Monsieur MURE Yves donne procuration à Madame GOURBEYRE Séverine

**Secrétaire de séance** : Mesdames GOURBEYRE Séverine et PEUDEVIN Mireille

### **ORDRE DU JOUR** :

- **Approbation du compte rendu de la réunion du 05 avril 2014.**
- **Affectation des résultats 2013**
  - Budget principal.
  - Budget Assainissement.
- **Vote des 3 taxes** (Habitation, Foncier Bâti, Foncier non Bâti)
- **Vote des budgets** (Budget Général, Budget Assainissement)
  - Explications des dépenses d'investissement.
- **SIEG**
  - Enfouissement réseau Telecom pour maisons de l'OPHIS
  - Eclairage public pour maisons de l'OPHIS.
- **Chemin de Narbonne**
  - Consultation à lancer
- **Autres dossiers en cours**
  - Notamment les éboulements
  - Et dossiers vus en commission travaux
  - Validation de devis et travaux (remplacement fenêtres ex-perception)
- **Personnel**
  - Compte épargne temps
  - Remplacement (Délibération en cas de remplacement d'un agent absent)
  - Heures complémentaires et supplémentaires. (Délibération)
- **Délégués de la commune**
  - Modification pour Syndicat de la Faye
  - Désignation pour Syndicat du Pays de la Vallée de la Dore.
- **Demande de subvention exceptionnelle**
  - Pour amicale laïque
  - Pour école primaire / Participation pour les entrées à la piscine
- **Composition commission communale des impôts**
  - Liste à valider.
- **Questions diverses.**
  - Informations sur : - achat groupé fuel
  - assainissement individuel

Tour de table : les élus qui ont assisté à des réunions en feront un résumé pour information.

## COMPTE RENDU DU 05 AVRIL

Le compte rendu de la réunion précédente est approuvé.

Tous les Membres du conseil approuvent le fait que l'envoi des convocations et autres documents se fassent par messagerie.

L'envoi pour le conseiller n'ayant pas de messagerie se fera soit par la Poste, soit par remise « en mains propres ».

Monsieur Alain DOURILLE a mis en place, la projection sur écran, de certains points évoqués lors de cette réunion.

### **AFFECTATION DES RESULTATS 2013**

#### **1 - Budget principal.**

Le compte administratif de l'exercice 2013, voté le 21 février 2014, est présenté à l'Assemblée par Monsieur Jean Lou GARMY.

SECTION DE FONCTIONNEMENT      PREVISIONNEL :      1 083 835,00 €

#### **REALISE**

Dépenses :      723 340,21 €

Recettes :      1 102 580,08 €      dont 002 :      + 161 137,74 €

(941 442,34 + 161 137,74)

EXCEDENT :      + 379 239,87 €

SECTION D'INVESTISSEMENT      PREVISIONNEL :      922 269,00 €

#### **REALISE**

Dépenses :      806 424,07 €      dont 001 :      - 517 134,16 €

(289 289,91 + 517 134,16)

Recettes :      634 722,19 €

Déficit sans RAR      - 171 701,88 €

Restes à réaliser dépenses : 82 553,00 €

Restes à réaliser recettes : 22 648,00 €

Déficit RAR :      - 59 905,00 €

DEFICIT FINAL SECTION INVESTISSEMENT à combler:      - 231 606,88 €

**RESTE EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT : 147 632,99 €**

**(379 239,87 € - 231 606,88 €)**

#### **AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'affecter l'excédent de fonctionnement 2013, **soit 147 632,99 € au compte 002 Résultat de fonctionnement reporté.**

Résultat du vote :      Pour :      15

#### **2- Budget Assainissement**

Le compte administratif de l'exercice 2013, voté le 21 février 2014, est présenté à l'Assemblée, par Monsieur Jean Lou GARMY.

SECTION DE FONCTIONNEMENT PREVISIONNEL : 50 137,00 €

**REALISE**

Dépenses : 42 738,72 €

Recettes : 48 884,03 € dont 002 : + 11 932,49 €  
(36 951,54 + 11 932,49)

EXCEDENT : + 6 145,31 €

SECTION D'INVESTISSEMENT PREVISIONNEL : 55 520,00 €

**REALISE**

Dépenses : 7 573,29 €

Recettes : 55 538,89 € dont 001 : + 27 737,73 €

EXCEDENT : + 47 965,60 €

Restes à réaliser dépenses : 0,00 €

Restes à réaliser recettes : 0,00 €

**AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'affecter l'excédent de fonctionnement 2013, **soit 6 145,31 € au compte 002 Résultat de fonctionnement reporté.**

Résultat du vote : Pour : 15

**VOTE DES 3 TAXES**

Il est décidé de ne pas modifier, pour l'année 2014, les taux d'imposition des taxes d'habitation, du foncier bâti et du foncier non bâti

TAXES	TAUX 2014	PRODUIT ATTENDU EN EUROS
Habitation	9,86	99 685
Foncier (Bâti)	15,34	165 212
Foncière (Non Bâti)	70,00	19 110
<b>TOTAL</b>		<b>284 007</b>

Résultat du vote : Pour : 15

**VOTE DES BUDGETS**

**1 - Budget Général.**

Section de Fonctionnement

Dépenses : 1 042 478,00 € dont 147 632,99 € pour virement à la section d'investissement.

Recettes : 1 042 478,00 € dont 221 000,00 € d'excédent reporté

Section d'Investissement

Dépenses : 661 630,00 € dont 171 701,88 € de déficit reporté.

Recettes : 661 630,00 €

Résultat du vote : Pour : 15

Monsieur GARMY a présenté ce budget, en détaillant pour la section de fonctionnement certains comptes comme les subventions (6574), les participations (6554). Les recettes de fonctionnement ont également été détaillées.

En ce qui concerne les investissements prévus pour 2014, on peut noter la remise en état de certains terrains, suite aux éboulements et glissements de terrain que la commune a connus depuis ces deux dernières années. Comme la réfection du « chemin de Narbonne », la remise en état du mur de soutènement de « Sainte Thérèse ».

En ce qui concerne l'éboulement « Rue de la Chaussée », l'assurance demandant une nouvelle expertise, la remise en état ne peut être programmée dans l'immédiat.

La réfection de certaines portions de voirie communale est également prévue pour l'automne.

Pour les bâtiments, notons principalement l'isolation des combles des locaux de la gendarmerie et le remplacement de fenêtres dans le bâtiment de l'ex perception.

L'installation de l'éclairage extérieur au boulodrome est également programmée.

## **2- Budget Assainissement**

### **Section de Fonctionnement**

Dépenses : 49 845,00 €.

Recettes : 49 845,00 € dont 6 145,31 € d'excédent reporté

### **Section d'Investissement**

Dépenses : 74 091,60 €.

Recettes : 74 091,60 € dont 47 965,60 € d'excédent reporté

**Résultat du vote** : Pour : 15

## **SIEG / ENFOUISSEMENT DES RESEAUX FRANCE TELECOM DE 8 LOGEMENT OPHIS**

Le Conseil Municipal approuve l'avant projet, réalisé par le Syndicat Intercommunal d'Electricité et du Gaz du Puy-de-Dôme, de l'enfouissement des réseaux de télécommunications des 8 logements **OPHIS** en coordination avec les réseaux électriques.

L'étude, la fourniture et la pose du matériel du génie civil nécessaire à l'opération, réalisées per le SIEG en coordination avec les travaux de réseau électrique, sont à la charge de la Commune pour un montant de 5 262,40 € TTC, subventionné à 30 % par le Conseil Général.

**Résultat du vote** : Pour : 15

## **SIEG / Eclairage public vers maisons de l'OPHIS.**

Suite à l'enfouissement des réseaux, la Commune doit prendre en charge l'éclairage public.

L'emplacement des lampadaires restent à définir avant d'en connaître le coût.

## **SIEG – COTISATION 2014**

La cotisation 2014 pour les travaux d'entretien de l'éclairage public d'un montant de 3 718,03 € a été validée.

## **OPHIS**

Suite à échange, la commune a en charge les parcelles qui sont le long de la route à partir de chez Monsieur MONTEL : les rampants, l'escalier et le talus.

## **CHEMIN DE « NARBONNE »**

Les Membres du Conseil Municipal donnent leur accord pour le lancement de la consultation pour remettre en état le chemin de « Narbonne ».

Résultat du vote : Pour : 15

## **AUTRES DOSSIERS EN COURS**

### **- Eboulement « Ste Thérèse »**

Pour réaliser les travaux de remise en état, il sera demandé aux héritiers de Monsieur Pierre POUZET, l'autorisation d'installer des engins et de stocker des matériaux dans leur parcelle située à côté de celle de la commune.

### **- Eboulement « Rue de la Chaussée »**

Le cabinet d'ingénierie Hydrogéotechnique a été missionné par la commune pour effectuer des sondages et études géotechniques préalablement au rétablissement de la chaussée. Les rapports ont été transmis aux experts et à l'assurance.

Il semblait au premier abord que le financement de la reconstruction du mur de soutènement de la route serait pris par l'assureur de la commune de l'époque AXA, mais l'assurance a missionné un ingénieur pour réaliser une étude technique supplémentaire.

Le rapport devrait être établi fin mai. Vers mi-juin, nous devrions savoir si l'assurance prend en charge ou non la réparation du mur et de la route.

Il est décidé de lancer la demande de devis pour connaître le montant de la dépense.

### **- Autres travaux**

- Organigramme : toutes les clefs sont arrivées.
- Toilettes « fond du Pavé » : relancer l'artisan pour réfection du plafond.
- Etanchéité vers salle des fêtes : relancer l'assurance pour la garantie après travaux de « Etape étanchéité ».
- Toilettes publiques sous abris-bus : elles sont fermées. L'opportunité des travaux sera vue en commission.
- La pose d'un panneau sur la place signalant la possibilité de vidanger les toilettes des camping-cars au camping des « Chelles » est abordée.
- Le choix du rideau de scène de la salle des fêtes, se fera lundi.
- Une visite sera organisée pour les bâtiments « Mondanel ».
- Les devis suivants sont validés. :
  - à l'association « Détours :
    - 500 € pour réfection du mur vers le garage « Détours ».
    - 1 900 € pour la reprise des joints au monument aux morts.
  - à Courpière Bricolage :
    - 5 781,91 € pour le remplacement des fenêtres au bâtiment « ex perception ».

## **Travaux réalisés récemment ou en cours (Vu en commission travaux)**

### Fermeture de la décharge route d'Augerolles en bas des maisons de l'OPHIS

- Talus tout le tour du terrain côté route.
- Installation d'un portail avec 2 poteaux.
- Objectif : limiter les déchets non désirables.

### Drainage au Mayet (Pour ne plus avoir d'eau sur ces 2 chemins)

#### •Premier chemin derrière chez Monsieur Brugère

- Tranchée faite par Alain Coste ( employé CCPO) avec le tractopelle.
- Installation d'un drain routier + toile.
- Petits cailloux et ensuite des plus gros pour terminer.

#### •Deuxième chemin 30 m plus haut

- Tranchée faite par Alain Coste ( employé CCPO) avec le tractopelle.
- Installation d'un drain routier + toile.
- Petits cailloux et ensuite des plus gros pour terminer.

#### Travaux derrière la Gendarmerie

- Suite à l'effondrement du mur :
- Mise en place d'un talus avec Alain Coste et le tractopelle.
- Coffrage du devant du mur restant par les employés communaux + ciment et pierres.
- Travail du sol pour semer le gazon
- Fabrication de tables de pique-nique par la suite (1 pour la gendarmerie).

#### Point propre « rue du Lavoir »

- Fabrication en interne, à l'atelier, d'une palissade « brise vue » pour « fermer le coin poubelle » (lames de bois + poteaux + fer de scellement), et installation dans la foulée.

#### Drainage à Chabrier

- Tranchée faite par Alain Coste + tractopelle.
- Installation d'un drain routier + voile.
- Petits cailloux et ensuite des plus gros pour terminer.
- Traverse de route avec cannelé vers terrain de Monsieur Engles (devant le bac).

#### Terrain de boules le Chambon

- Mise en place d'un talus le long de la Dore sur une longueur de 30 m (éviter les boules à la Dore)
- Boucher les trous.
- Prévu devis pour éclairage du terrain de boules.
  - côté foot : 2 projecteurs + fourniture de 30 ml environ de câble
  - côté station : 2 projecteurs ( 1 sur poteau, 1 sur bâtiment) fourniture de 60 m environ de câble.

#### Elagage arbre route d'Augerolles « devant chez Madame Faucher »

- Elagage + broyage des branches en interne.

#### Elagage d'un arbre ancien au terrain de boules « rue du collège » vers Monsieur Chambon

- Rafranchissement de l'arbre + broyage des branches en interne.

#### Accotement chemin des Plaines suite à reprise du goudronnage

Eiffage : chargement de la terre à la « décharge » avec tractopelle (Alain), camion tri-benne de la CCPO avec Alain et Fabrice.

#### Divers

- Remise en eau de la fontaine de la place.
- Réfection clôture station d'épuration.
- Nettoyage chemin de Narbonne à la Planche du Fond (Elagage).
- Désherbage des rues dans le bourg.

#### **Projets CCPO**

##### - Logements au dessus de la Caisse d'Epargne

Il est prévu de faire des logements au dessus de la Caisse d'Epargne. Logements qui rejoindraient l'Unité de Vie sans passer par l'extérieur. Dans l'attente d'un agrément, les travaux ne peuvent commencer.

##### - Logements bâtiment Mondanel

La communauté de communes prévoit d'aménager des logements au dessus du salon de coiffure, mais il est nécessaire également d'acquérir le bâtiment à côté qui appartient à Messieurs MONDANEL.

L'achat se ferait par la Commune pour cession à titre gratuit à la CCPO. Il est prévu de visiter le bâtiment.

## **PERSONNEL**

### **COMPTE EPARGNE TEMPS**

Le Comité technique du Centre de Gestion, lors de la réunion du 17 mars, n'a pas souhaité statuer sur la délibération concernant la mise en place du compte épargne temps pour la raison suivante :

*« Les membres souhaiteraient avoir des renseignements complémentaires sur les agents travaillant aux écoles. En effet, si ces agents ne peuvent utiliser les jours de leur compte épargne temps que pendant les vacances scolaires, ils seront pénalisés. »*

Il est décidé de supprimer la phrase concernant les agents des écoles et de solliciter l'avis du centre de gestion avec la nouvelle proposition.

### **PERSONNEL DE REMPLACEMENT et HEURES COMPLEMENTAIRES – HEURES SUPPLEMENTAIRES**

Considérant qu'il est nécessaire dans certains services d'avoir à remplacer rapidement le personnel en place absent, notamment pour maladie, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à recruter le personnel nécessaire au bon fonctionnement des services, notamment en cas de maladie, maternité, accident ou congé du personnel en place. Les contrats seront établis suivant les règles en vigueur.

Il donne également leur accord pour que les agents en place effectuent des heures complémentaires ou supplémentaires si la nécessité du bon fonctionnement du service l'oblige.

Résultat du vote : Pour : 15

### **DELEGUES DE LA COMMUNE DANS LES SYNDICATS**

-Modification du délégué auprès du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de la

Faye.

Titulaires

- Monsieur PROVENCHERE Arnaud
- Madame PEUDEVIN Mireille

Suppléant

- Monsieur MURE Yves

Résultat du vote : Pour : 15

Délégué au Pays Vallée de la Dore

Monsieur GARMY Jean-Lou est désigné.

Résultat du vote : Pour : 15

Commission fleurissement

Madame Luce DOURILLE remplacera Madame Evelyne TIXIER.

### **SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES**

#### **1 – Amicale Laïque**

Il a été décidé d'octroyer à l'Amicale Laïque une subvention exceptionnelle de 200,00 pour l'achat et la confection de costumes de danse en vue du gala de danse rock qui se déroulera le 14 juin à la salle des fêtes d'Olliergues.

Résultat du vote : Pour : 15

#### **2 – Ecole Primaire**

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que les enfants de l'école primaire se rendent à la piscine à Ambert, chaque année, pour plusieurs séances.

Les frais de transport sont totalement pris en charge par la commune.

Il reste à régler le droit d'entrée à la piscine et la prestation des maîtres nageurs.

Jusqu'à présent la municipalité octroyait pour cette dépense, une subvention correspondant à la moitié de la facture. En 2014, le montant à la charge de la commune s'est élevé à 365,45 €.

Le Conseil Municipal décide de poursuivre de la même façon.

Chaque année, la participation de la Commune, correspondant à la moitié de la facture, sera versée à la coopérative scolaire sur présentation de la facture acquittée.

Résultat du vote : Pour : 15

### **COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS**

Vu le renouvellement du Conseil Municipal, il convient de constituer une nouvelle commission des impôts directs.

Pour cela il y a lieu d'adresser à la Direction Générale des Impôts une liste de douze noms pour les commissaires titulaires et douze noms pour les commissaires suppléants en respectant les critères demandés. Par la suite le service des impôts établira d'après cette liste, la commission communale des impôts comprenant six membres titulaires et six membres suppléants.

Les Membres du Conseil approuvent la liste présentée.

Résultat du vote : Pour : 15

### **QUESTIONS DIVERSES**

- **Achat groupé de fuel** : il est décidé de procéder à un achat groupé pour le fuel domestique pour les administrés.

Le but est d'obtenir une plus grande quantité pour faire baisser les prix. Cette opération pourrait se réaliser deux fois par an. La première consultation aura lieu en septembre pour une livraison en octobre. L'information se fera par le bulletin municipal de juillet.

Cette opération n'engendre pas de frais pour la collectivité.

- **Gaz** : Le Conseil Général présentera, lors de la réunion du 6 mai, son projet de groupement de gaz à l'attention des collectivités. Messieurs DOURILLE et PROVENCHERE seront les référents pour ce dossier.

- **Aide à l'assainissement** :

Monsieur le Maire a exposé un projet :

Les personnes qui n'ont pas l'assainissement collectif (SPANC), et qui remplissent certaines conditions, peuvent prétendre à une subvention de 50% par l'Agence de l'Eau. Une convention entre la collectivité et l'Agence de l'Eau serait établie. En parallèle une subvention de la Commune pourrait être versée aux administrés qui feraient les travaux.

Les travaux de mise à l'assainissement non collectif sont coûteux. Les méthodes ont changées ; Il faut une surface d'environ 6,70 m<sup>2</sup> pour la mise en place.

Ce projet sera approfondi, il y a lieu de contacter les services de la Trésorerie pour vérifier si le versement de subventions est possible. Accord du Conseil pour poursuivre les démarches.

- **Accession à la propriété** :

La commune envisage d'acheter un terrain pour le proposer à la vente pour construction. Accord du Conseil pour poursuivre les démarches.

- **Bâtiment Sablonnière** :

Avant de procéder à l'aménagement d'un logement, il est prévu de faire procéder à une étude.

Accord de principe du Conseil.

- **Terrain vers « Unité de vie »** :

Cette année le terrain sera nettoyé par quatre moutons appartenant à Monsieur Jean-Luc PLANAT.

- **Bar fond du Pavé** :



Madame DANY Nadège, ouvrira son bar dénommé désormais « Le Bistrot du Pavé » le 2 mai à 19 h 30. Elle sollicite l'acquisition de l'espace public situé côté « placette » pour y installer des toilettes accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Accord sur le principe mais Madame DANY doit se rapprocher des services de la DDT pour exposer son projet de permis de construire.

#### **- Accès handicapés dans les commerces:**

La commune envisage de financer l'étude d'un architecte pour étudier les solutions d'accès aux commerces par les personnes à mobilité réduite.

#### **- Tour de table :**

##### Conseil d'Administration du Collège.

Le toit du gymnase a été rénové.

Il est prévu d'installer une ventilation dans les vestiaires.

Pour ses travaux il y a mutualisation des moyens entre les collèges d'Olliergues, Cunlhat-St Amant-Roche-Savine.

##### Réunion du Conseil Général à Gerzat.

Rencontre organisée à l'attention des Maires pour présentation des actions du Conseil Général.

Le Conseil Général émet un avis défavorable au nouveau découpage.

##### Commission festivités - communication.

Une réunion avec les commerçants et les associations aura lieu à la « salle des fêtes » le 5 Mai.

Dans un premier temps il est décidé de conserver le « Festival Plein Feu » le 9 août : reste à définir « la formule ».

Il est proposé également de mettre un accent particulier sur la Fête Patronale.

Pour la communication, le bulletin municipal sera remplacé par des pages d'informations qui seront éditées plusieurs fois dans l'année.

##### Audits énergétiques. (Monsieur DOURILLE, référent a présenté le dossier sur écran)

Le Schéma Régional Climat, Air, Energie, (SRCAE) mis-en-place par la loi Grenelle II en juillet 2010 et, adopté en Auvergne en juillet 2012, définit aux horizons 2020 et 2050 des objectifs quantitatifs et qualitatifs en termes d'adaptation au changement climatique, de maîtrise de la consommation d'énergie, de qualité de l'air, de production d'énergies renouvelables (ENR) au niveau régional.

Les principaux objectifs du SRCAE pour l'Auvergne peuvent se résumer ainsi:

- Réduction des consommations d'énergie: - 22,4 % par rapport à 2008 d'ici 2020.
- Le principal secteur visé est celui du bâtiment avec un objectif de - 38 %.
- Réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) : - 15 % par rapport à 2007 d'ici 2020 .
- Le principal secteur visé est celui du bâtiment avec un objectif de - 39 %.
- Production d'énergies renouvelables : + 30 % en 2020.

##### La Charte du Parc Livradois-Forez

- En France, les consommations d'énergie des collectivités locales sont directement responsables de 15 % des émissions nationales de gaz à effet de serre. Leurs consommations sont inhérentes à la gestion de leur patrimoine (bâtiments) et à l'exercice de leurs compétences (transport, déchets, assainissement, gestion des espaces verts, etc.).

- Dans sa Charte, le Parc Livradois-Forez s'est fixé comme objectif d'accompagner les collectivités afin de les rendre exemplaires pour leurs consommations d'énergie.

- La mission mise en place fait partie d'une opération globale expérimentale sur les économies d'énergie dans les bâtiments publics qui comporte trois volets:

- Volet 1 : Définir les besoins des collectivités:

Réalisation d'un ensemble d'audits énergétiques approfondis sur quelques bâtiments publics de différentes collectivités. Cette étape permettra de caractériser les bâtiments

-Volet 2 : Mobiliser des financements.

Réalisation d'une étude sur les montages et outils juridiques et les outils de financement permettant à des collectivités rurales à faible capacité de financement de s'engager dans des programmes de rénovation ambitieux.

-Volet 3: Intéresser les entreprises locales.

L'objectif visé est de diviser par quatre les consommations d'énergie des bâtiments publics, donc d'aboutir, après travaux, à une baisse des consommations d'énergie de 75 % dans ces bâtiments.

Les collectivités choisies :

- Commune de Chabreloche
  - Groupe scolaire
- Commune de La Chapelle-Agnon
  - Mairie
- Commune d'Olliergues -> **Site pilote pour le projet**
  - Ecole Maternelle et siège de la communauté de communes
- Commune de Sermentizon
  - Mairie et salle d'animation
- Communauté de communes de la Vallée de l'Ance
  - Salle des sports intercommunale

L'économie d'énergie pour les bâtiments anciens est plus difficile à atteindre, notamment en raison des contraintes liées au respect du bâtiment. L'amélioration attendue peut aller jusqu'à 25%.

Opération COCON :

Opération lancée par le Conseil Général pour isolation des combles. La commune s'est engagée pour le bâtiment de la Mairie.

CCPO.

La législation prévoit le versement des indemnités à quatre vices présidents, la CCPO décide le versement pour 1/5 aux cinq maires des communes constituant la communauté de communes.

- Réunion à La Sous-Préfecture

Cette réunion est organisée pour présenter les services de l'Etat et l'aide qu'ils peuvent apporter aux élus.

- Manœuvre

Une manœuvre de pompiers de grande envergure aura lieu à la papeterie de « Giroux » prochainement.

- Cérémonie du 8 Mai

Elle est fixée au 10 mai à 10 heures.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h 20.